



Votants : 79
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 2 mars 2018
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 13 mars 2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 12 mars 2018

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE EMPLOI ENSEIGNEMENT SUPERIEUR – NIORT NUMERIC 2018 - CONVENTIONS DE PARTENARIAT : ACCOMPAGNEMENT FINANCIER ET/OU PRESTATIONS A TITRE GRATUIT DE LA PART DES ENTREPRISES

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Alain CHAUFFIER, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Alain GRIPPON, Michel HALGAN, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Dominique JEUFFRAULT, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Marc THEBAULT, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Michel VEDIE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Carole BRUNETEAU à Christine HYPEAU, Christelle CHASSAGNE à Yvonne VACKER, Pascal DUFORESTEL à Elodie TRUONG, Romain DUPEYROU à Marc THEBAULT, Anne-Lydie HOLTZ à Michel PAILLEY, Rabah LAICHOURE à Michel HALGAN, Simon LAPLACE à Eric PERSAIS, Jean-Pierre MIGAULT à Sophie BROSSARD, Rose-Marie NIETO à Marie-Paule MILLASSEAU, René PACAULT à Christian BREMAUD, Alain PIVETEAU à Monique JOHNSON, Jean-François SALANON à Michel VEDIE, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Jacqueline LEFEBVRE, Nathalie SEGUIN à Gérard EPOULET, Dominique SIX à Jeanine BARBOTIN, Patrick THOMAS à Dany BREMAUD

Titulaires absents suppléés :

Gérard GIBAULT par Patrice VIAUD

Titulaires absents :

Marie-Christelle BOUCHERY, Marie-Chantal GARENNE, Marcel MOINARD, Adrien PROUST, Céline VALEZE

Titulaires absents excusés :

Yamina BOUDAHMANI, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Jean-Martial FREDON, Anne-Lydie HOLTZ, Agnès JARRY, Rabah LAICHOURE, Simon LAPLACE, Jean-Pierre MIGAULT, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Alain PIVETEAU, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Dominique SIX, Patrick THOMAS

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Michel PAILLEY

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20180312-C19-03-2018-DE
Date de télétransmission : 16/03/2018
Date de réception préfecture : 16/03/2018

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 12 MARS 2018

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE EMPLOI ENSEIGNEMENT SUPERIEUR – NIORT NUMERIC 2018 - CONVENTIONS DE PARTENARIAT : ACCOMPAGNEMENT FINANCIER ET/OU PRESTATIONS A TITRE GRATUIT DE LA PART DES ENTREPRISES

Monsieur **Claude ROULLEAU**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

L'évènement Niort Numeric, a pris depuis 6 ans une place importante dans l'animation de la filière digitale et du territoire.

Cette année, Niort Numeric se déroulera les 29 et 30 mars.

Compte tenu de la part croissante des visiteurs (plus de 4600 en 2017) et du succès de la manifestation, la CAN a souhaité donner plus d'ampleur à l'évènement et pour la deuxième année, installe Niort Numeric dans la grande Halle de l'Acclameur pour deux jours.

Niort Numeric : Le rendez-vous des professionnels du digital :

Niort Numeric est né en 2013 tout naturellement sur le territoire de l'Agglomération du Niortais largement tourné vers la filière informatique et numérique.

Niort Numeric :

- Valorise une filière créatrice d'emplois et de formations diplômantes ;
- Donne une belle visibilité aux entreprises informatiques et numériques présentes en nombre sur le territoire de l'Agglomération du Niortais ;
- Sensibilise les professionnels aux usages et aux technologies numériques ;
- Informe le grand public sur les nouveaux développements et usages informatiques qui font l'actualité.

Niort Numeric permet à la CAN et à ses partenaires, de développer les usages professionnels du numérique et de l'informatique. Ensemble, ils répondent aux problématiques d'emplois et de recrutements du bassin niortais qui compte plus d'une centaine d'entreprises du secteur et plus de 1500 salariés.

La Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) pilote l'animation de la filière numérique, sur son territoire, en partenariat avec :

- la Ville de Niort,
- le réseau des professionnels du numérique en Poitou-Charentes (SPN),
- le Comité de bassin d'emploi du niortais (CBE),
- la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) des Deux-Sèvres, la Chambre des métiers et de l'artisanat et la chambre d'agriculture,
- l'Université de Poitiers et l'IUT (Pôle universitaire de Niort) et l'Université de La Rochelle,
- les entreprises de la filière installées sur le territoire,

- Les réseaux d'entreprises (CJD, MEDEF 79, FFB79,...).

Le 29 mars 2018 de 9 h 30 à 18h à l'Acclameur à Niort

Journée sur le thème de « l'intelligence artificielle »

- Show room, ateliers, scène ouverte et conférences,
- « Les rendez-vous d'affaires du numérique » 3ème convention d'affaires sur le thème du numérique à Niort.

Le 29 mars 2018 de 19 h à 23 h à l'Acclameur à Niort

Soirée networking / Soirée French Tech : Soirée pour développer le business des entreprises numériques.

Le 30 mars 2018 à l'Acclameur à Niort

Journée sur le thème de « l'intelligence artificielle »

Des ateliers, scènes ouvertes et conférences (matin seulement), un showroom, un job dating Afin de permettre d'atteindre l'équilibre budgétaire sur cette manifestation, la CAN a fait le choix de solliciter les entreprises de la filière numérique afin qu'elles participent soit financièrement, soit par des prestations fournies à titre gratuit à l'événement.

En contrepartie, la CAN s'engage à communiquer sur ses sponsors (dans ses supports de communication, lors de la manifestation...) et à leur accorder une place de premier choix dans l'organisation de Niort Numeric (Stand, organisation d'ateliers ou de conférences) le tout selon le niveau implication financière ou selon le niveau de la prestation proposée.

Les partenaires et sponsors suivants ont validé leur offre à ce jour (26/01/2018). Nous attendons des validations d'autres partenaires (MAIF / Conserto / Celencia / Groupama / La Poste notamment).

Les entreprises suivantes ont souhaité apporter leur soutien financier :

- SOGETI pour un montant de 3 500 € HT,
- DARVA pour un montant de 3 500 € HT,
- GFI pour un montant de 3 000 € HT,
- KEREON Intelligence pour un montant de 15 000 € HT (Sponsor Premium),
- IMA pour un montant de 3 500 € HT,
- MACIF pour un montant de 9 250 € HT,
- Sup de Co La Rochelle pour un montant de 2 500 € HT,
- Sopra Steria pour un montant de 4 500 € HT.

Les entreprises suivantes apportent leur concours par la mise à disposition de l'organisateur des services suivants :

- Ria Studio : réalisation du teaser de l'événement sur le site Niort-numeric.fr et mise à jour du site pour sa partie événementielle pour l'équivalent de la somme de 22 500 € HT,
- Tedelec : mise à disposition du matériel de projection, pour l'équivalent de 3 500 € HT,
- Mobiquité: réalisation de l'appli mobile Niort Numeric pour l'évènement, pour l'équivalent de 7 000 € HT,
- Duotech : mise à disposition de matériel informatique pour l'équivalent et financement d'une partie du lettrage de 3 500 € HT,
- Ford : mise à disposition de véhicules pour les navettes gare-L'Acclameur pour l'équivalent de 5 000 € HT,
- KEREON Intelligence : prise en charge de l'intervention de Louis Dorard et les frais afférents pour l'équivalent de 5 000 € HT,
- NR Communication : mise en place d'un plan média pour l'équivalent de 3 000 € HT,
- Conserto : prise en charge lettrage pour l'équivalent de 1 500 € HT,
- HMC Traiteur : prise en charge d'une partie des prestations traiteur pour un montant équivalent à 1 500 € HT.

Une convention détaillée sera établie entre la CAN et chacun des sponsors afin de faire état des engagements de ceux-ci et, le cas échéant, des modalités de versement de la contribution financière.

Un bilan de l'évènement sera transmis dans les 3 mois qui suivent la manifestation à chacun des sponsors.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à valider et signer les offres de partenariat ou de sponsoring qui seraient proposées dans les jours précédents l'évènement, sur la base de la convention type annexée,
- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les conventions financières et de partenariat et tous les documents nécessaires à la bonne application des modalités d'exécution de ces conventions.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 78
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 1

Claude ROULLEAU

Vice-Président Délégué